

Lectures | **Reading**
de | ***La Nouvelle***
La Nouvelle | ***Héloïse***
Héloïse | **Today**

publié sous
la direction de

edited
by

Ourida Mostefai

Pensée libre, n^o 4

Association nord-américaine des études Jean-Jacques Rousseau
North American Association for the Study of Jean-Jacques Rousseau

Ottawa 1993

**CANADIAN CATALOGUING IN
PUBLICATION DATA**

**DONNÉES DE CATALOGAGE
AVANT LA PUBLICATION (CANADA)**

Main entry undert title:

Vedette principale au titre:

Lectures de la Nouvelle Héloïse =
Reading La Nouvelle Héloïse today

Lectures de la Nouvelle Héloïse =
Reading La Nouvelle Héloïse today

(Pensée libre ; no. 4)
Text in French and English.
Includes bibliographical references.
ISBN 0-9693132-3-3

(Pensée libre ; no. 4)
Texte en français et en anglais.
Comprend des références
bibliographiques.
ISBN 0-9693132-3-3

1. Rousseau, Jean-Jacques, 1712-1778.
Nouvelle Héloïse. I. Mostefai, Ourida
II. North American Association for the
Study of Jean-Jacques Rousseau. III.
Title: Reading La Nouvelle Héloïse
today. IV. Series.

1. Rousseau, Jean-Jacques, 1712-1778.
Nouvelle Héloïse. I. Mostefai, Ourida
II. Association nord-américaine des
études Jean-Jacques Rousseau. III. Titre:
Reading La Nouvelle Héloïse today. IV.
Collection.

PQ2039.L43 1993
848'.509 C94-900020-5E

PQ2039.L43 1993
848'.509 C94-900020-5F

Ouvrage publié grâce au concours de l'Association nord-américaine des études Jean-Jacques Rousseau, grâce à une subvention des Services Culturels français de Boston, et grâce à l'aide de la Faculté des Arts et des Sciences de Boston College.

The publication of this volume was made possible by the cooperation of the North American Association for the Study of Jean-Jacques Rousseau, by a grant from the French Cultural Services in Boston and by the support of the Graduate School of Arts and Sciences at Boston College.

© Association nord-américaine des études Jean-Jacques Rousseau / North American Association for the Study of Jean-Jacques Rousseau, 1993.

ISBN 0-9693132-3-3

Collection « Pensée libre » dirigée par Guy Lafrance.
Revision de textes, typographie et mise-en-page par Daniel Woolford.

Pensée libre series editor: Guy Lafrance.
Text editing, typesetting and layout by Daniel Woolford.

Imprimé au Canada
Printed in Canada

L'ÉGALITÉ DANS LA NOUVELLE HÉLOÏSE

La description de Clarens qui se trouve dans *La Nouvelle Héloïse* est pleinement conforme aux idées économiques que Rousseau a exposées dans ses autres ouvrages. Il s'agit, en effet, d'une communauté agricole — et l'on sait combien Jean-Jacques a de l'estime pour le métier de cultivateur, la « première vocation de l'homme », le « seul état nécessaire » et « le plus utile », celui qui amène « la prospérité, la force et la grandeur » à un peuple¹ et qui rappelle les « charmes de l'Âge d'Or ».

Cette fière revendication de l'agriculture, aux accents élyséens et emportés, culmine dans *La Nouvelle Héloïse* par l'appui pris sur la Nature — c'est la « condition naturelle » à l'homme, qui au XVIII^e siècle est la légitimation suprême. En outre, cette collectivité est pleinement autarcique. Tout le nécessaire — le vin, l'huile et le pain, ainsi que la broderie, la dentelle et la toile² — est produit et consommé sur place, avec un minimum d'échanges et peu d'argent. Les besoins sont pleinement satisfaits et il n'y a pas de surplus.

C'est ce même modèle de Clarens — la communauté qui travaille « sans sortir d'elle même » —, que Rousseau recommande aux Corses pour conserver leur indépendance³, qui apparaît dans la peinture des Montagnons de Neuchâtel qui se trouve dans la *Lettre à d'Alembert*⁴ et qui se retrouve dans l'*Émile* et dans le *Discours sur l'économie politique*.

Pendant, une différence considérable du point de vue social sépare toutes ces œuvres du roman, où la médiocrité des paysans cultivant leurs terres de leurs propres mains, tant vantée par Rousseau, est remplacée par une exploitation seigneuriale où il y a des maîtres, des domestiques et des ouvriers. Même si Jean-Jacques se soucie de nous rappeler que le luxe en est absent et que les seigneurs n'affermont pas leurs terres mais les cultivent eux-mêmes, travaillant coude à coude avec les journaliers — ne serait-ce que pendant les vendanges —, Clarens semble fort loin de l'image de la médiocrité rousseauiste.

1. *La Nouvelle Héloïse, Œuvres complètes*, vol. II (O.C. II), Gallimard, p. 535.

2. *Op. cit.*, p. 535.

3. *Projet de constitution pour la Corse*, O.C. III, Gallimard, p. 914 et 924.

4. « Jamais menuisier, serrurier, vitrier, tourneur de profession n'entra dans le pays; tous le sont pour eux-mêmes, aucun ne l'est pour autrui ». *Lettre à d'Alembert*, Garnier-Flammariion, Paris, 1967, p. 134.

Pourquoi, dans *La Nouvelle Héloïse*, Rousseau remplace-t-il par des seigneurs les paysans indépendants qu'il vante partout ailleurs? Cela revient à nous demander quel est l'objectif poursuivi par Jean-Jacques dans ce roman. Ce n'est certainement pas la fondation d'un ordre social légitime, ce qui sera accompli dans le *Contrat social*, mais plutôt la présentation d'une espèce de groupe d'affinité imaginaire, d'une « société selon son cœur⁵ » avec des êtres réels — cette Mme d'Houdetot dont il s'est épris, ce jeune Saint-Lambert, lui-même — qu'il façonne à son goût et qu'il fait mouvoir à sa fantaisie. C'est pourquoi la priorité est donnée aux sentiments, au cœur, dont la grandeur permet la concorde et même l'union par-dessus les différences, soient-elles religieuses ou idéologiques. Ainsi *La Nouvelle Héloïse* nous présente la communion idyllique d'un athée, d'une dévote et d'un rationaliste, symbole d'une autre communion, celle-ci impossible bien que tant rêvée par Rousseau, avec Diderot et autres membres de la « coterie ».

Or les relations sociales sont, dans un tel contexte, secondaires. C'est le décor. Mais Jean-Jacques, toujours soucieux de réalisme, compte bien peindre des rapports vraisemblables. Il n'est pas question d'imaginer une société élégiaque car, les « êtres selon son cœur » étant et des citadins et réels, quoique idéalisés, Rousseau imagine les situations qui pourraient exister si seulement ces personnages acceptaient d'abandonner la ville aux mœurs dépravées, ainsi que leur vie oisive et inutile, pour vivre « selon la nature », dans la simplicité de la vie champêtre. Comme il l'explique dans la Deuxième Préface, ce serait « romanesque » de songer à d'« illustres Paysans cultivant leurs champs de leurs propres mains⁶ », car les villageois sont « rustaude » et « simples ». Il ne peut donc être question de paysans dans cette communauté d'êtres exceptionnels, du moins quant aux personnages principaux qui rayonnent par leurs vertus. Rousseau définit, en conséquence, les « belles âmes » comme des « gens aisés », ce qui revient à dire des propriétaires, des seigneurs — soient-ils des bourgeois ou des nobles, si mélangés d'ailleurs dans cette fin d'Ancien Régime.

Le tableau des liens entre ces seigneurs et leurs domestiques est tout à fait idyllique et l'on pourrait le caractériser par un mot : relations patriarcales. En effet, Rousseau y peint des « bons et sages régisseurs » qui font « de la culture de leurs terres l'instrument de leurs bienfaits⁷ »,

5. *La Nouvelle Héloïse*, op. cit., p. 441.

6. *Ibidem*, p. 21.

7. *Ibidem*, p. 603.

qui répandent autour de soi le bonheur et qui sont la bénédiction du pays, en y apportant l'abondance et la joie. Ces maîtres bienveillants « engraisent » tout ce qui les entoure et font « regorger » par leurs dons les granges, les caves et les greniers des paysans⁸, leur objectif n'étant pas de faire un plus grand gain, mais de nourrir plus d'hommes⁹.

Le rapport avec les domestiques est idyllique. Ces seigneurs « humains » et « chéris » regardent leurs serviteurs comme des « enfants¹⁰ » ; leur maison est la leur, la « maison paternelle où tout n'est qu'une même famille¹¹ ». L'amitié, la familiarité, l'attachement et la confiance y règnent.

Par opposition à ces liens affectifs caractérisés par une « bienveillance réciproque », Rousseau décrit d'autres liens, ceux-là basés sur l'appât du gain, où des « maîtres inhumains » dévorent les fruits de la terre et, par leur avidité, leur rigueur et leur inflexibilité, répandent la misère parmi les malheureux paysans.

Cette dernière description ne renvoie-t-elle pas aux nouvelles relations capitalistes qui sont en train de se développer en France à cette époque, et n'assistons-nous pas à une apologie de l'Ancien Régime, de la part du Genevois? On sait que ses idées socio-économiques furent à l'époque considérées rétrogrades et que Diderot refusa même de publier son *Discours sur l'économie politique* dans la section d'économie de l'*Encyclopédie*. Or cette même défense des « bienveillants seigneurs », étant reprise dans *Émile et Sophie*, prouve que Rousseau n'a pas perdu le nord dans *La Nouvelle Héloïse*, mais que c'est bien là son idéal social¹². Nous y retrouvons, en effet, une nouvelle apologie de la vie champêtre et des temps des patriarches chantés dans *La Nouvelle Héloïse*¹³. Comme M. et Mme de Wolmar, Émile et Sophie répandent l'abondance et la joie parmi les villageois :

Je m'attendris en songeant combien de leur simple retraite Émile et Sophie peuvent répandre de bienfaits autour d'eux, combien ils peuvent vivifier la campagne et ranimer le zèle éteint de l'infortuné villageois. Je crois voir le peuple

8. *Ibidem*, p. 603.

9. *Ibidem*, p. 442.

10. *Ibidem*, p. 447.

11. *Ibidem*, p. 462.

12. *Ibidem*, p. 603.

13. « Un des exemples que les bons doivent donner aux autres est celui de la vie patriarcale et champêtre, la première vie de l'homme, la plus paisible, la plus naturelle, et la plus douce à qui n'a pas le cœur corrompu ». *Émile*, Gallimard, O.C. IV, p. 859.

se multiplier, les champs se fertiliser, la terre prendre une nouvelle parure, la multitude et l'abondance transformer les travaux en fêtes, les cris de joie et les bénédictions s'élever au milieu des jeux autour du couple aimable qui les a ranimés¹⁴.

Mais ces relations patriarcales, si bienveillantes soient-elles, comportent l'exploitation. À Clarens, on trouve même un souci de productivité fort surprenant de la part de Rousseau. En effet, Wolmar choisit de préférence des journaliers du pays car, bien qu'ils ne soient pas toujours les plus robustes, ils ont le grand avantage d'être toujours disponibles bien qu'on ne les paye qu'une partie de l'année¹⁵. Étrange raisonnement de la part d'un égalitaire.

De plus, Jean-Jacques envisage plusieurs moyens d'émulation — peu coûteux, ajoute-t-il, — pour stimuler les ouvriers au travail, parmi lesquels un prix de « bienfaisance », que l'on accorde dans les cas où le maître est pleinement satisfait du travail réalisé¹⁶, une gratification à la semaine, octroyée, à l'époque des grands travaux, au plus diligent des travailleurs, des surveillants qui contrôlent le travail des journaliers moyennant une récompense, et finalement le moyen le plus surprenant, qui fait frémir les rousseauistes, la délation, que Rousseau envisage comme une fonction noble et même sublime, comme elle l'était parmi les Romains¹⁷.

Ainsi, non seulement la servitude, quoique « avilissante et basse », règne-t-elle dans cette communauté idyllique, mais aussi la contrainte, qui n'est pas exclue malgré les liens d'amitié et de familiarité. Bien au contraire, ces liens ne font qu'affermir, selon Rousseau, l'autorité du maître, qui acquiert de ce fait un pouvoir immense.

À Clarens, tout se fait donc par attachement : les services ne semblent que des témoignages d'une amitié réciproque, mais la bonté des seigneurs s'avère être le meilleur moyen d'assujettir les serviteurs, qui intériorisent les normes et voient leur devoir comme un plaisir. Sous le voile du plaisir, la contrainte n'est cependant que plus forte :

Dans la République on retient les citoyens par des mœurs, des principes, de la vertu; mais comment contenir des domestiques, des mercenaires, autrement que par la contrainte et la gêne? Tout l'art du maître est de cacher cette gêne sous

14. *Émile, op. cit.*, p. 859.

15. *La Nouvelle Héloïse, op. cit.*, p. 443.

16. *Ibidem*, p. 443.

17. *Ibidem*, p. 463.

le voile du plaisir ou de l'intérêt, en sorte qu'ils pensent vouloir tout ce qu'on les oblige de faire¹⁸.

Ces paroles, effrayantes dans la bouche d'un égalitaire, ont effarouché nombre de rousseauistes, qui se demandent comment Rousseau peut concilier la contrainte et la servitude, manifestes dans *La Nouvelle Héloïse*, avec la société libre et égalitaire du *Contrat social*, et pourquoi il se plaît à imaginer sa communauté idéale comme hiérarchique et inégalitaire. Y a-t-il d'autres raisons, outre la vraisemblance des rapports dont on a parlé plus haut?

Il faut d'abord expliquer que Rousseau semble deviner cette contradiction et se sent parfois mal à l'aise avec certains de ses propos, au point d'essayer d'atténuer leur portée. Ainsi, dans la lettre X de la quatrième partie, il sent l'obligation de rajouter, après sa défense de la servitude, qu'elle « est si peu naturelle à l'homme qu'elle ne sauroit exister sans quelque mécontentement¹⁹ », quoique ce mécontentement, affirme-t-il, ne s'exprime pas « par égard au maître ».

Or, quelques pages plus loin, il revient sur ce sujet, se ravissant sur ce qu'il vient de dire et développant sa pensée : « Il n'y a jamais ni mauvaise humeur ni mutinerie dans l'obéissance²⁰ ». Si la contrainte et la liberté ne s'opposent pas, dit-il, c'est « parce qu'il n'y a ni hauteur, ni caprice dans le commandement, qu'on n'exige rien qui ne soit raisonnable et utile, et qu'on respecte assés la dignité de l'homme quoique dans la servitude pour ne l'occuper qu'à des choses qui ne l'avilissent point. Au surplus, rien n'est bas ici que le vice, et tout ce qui est utile et juste est honnête et bienséant²¹ ».

Ainsi, ce qui justifie la servitude, c'est l'utilité commune, l'intérêt collectif, la volonté générale qui, étant toujours juste et raisonnable, ne regarde que le bien commun. De ce fait, de même que le citoyen du *Contrat social* est assujetti à la volonté générale, de même les serviteurs de Clarens obéissent à Wolmar, qui représente l'intérêt de la collectivité.

Ainsi, la contrainte n'est pas l'apanage de *La Nouvelle Héloïse*; au contraire, on la retrouve aussi bien dans *l'Émile* que dans le *Contrat social*, dans cette formule magistrale qui résume l'essence de la pensée rousseauiste :

18. *Ibidem*, p. 453.

19. *Ibidem*, p. 460.

20. *Ibidem*, p. 469.

21. *Ibidem*, p. 469.

Quiconque refusera d'obéir à la volonté générale y sera contraint par tout le corps; ce qui ne signifie autre chose sinon qu'on le forcera d'être libre²².

Or l'assujettissement à la volonté générale se conjugue parfaitement, du point de vue de l'éducation de l'individu, avec la contrainte, déguisée en liberté, imposée à Émile par son précepteur :

Prenez une route opposée avec votre élève; qu'il croye toujours être le maître et que ce soit toujours vous qui le soyez. Il n'y a point d'assujettissement si parfait que celui qui garde l'apparence de la liberté; on captive ainsi la volonté même²³.

Il y a cependant un décalage entre les deux sortes d'obéissance, qui s'explique par l'opinion de Rousseau concernant les domestiques, qu'il considère comme des enfants, des mineurs, incapables de jugement par eux-mêmes :

L'on dirait que ces âmes vanales se purifient en entrant dans ce séjour de sagesse et d'union. L'on dirait qu'une partie des lumières du maître et des sentiments de la maîtresse ont passé dans chacun de leurs gens; tant on les trouve judicieux, bienfaisans, honnêtes et supérieurs à leur état²⁴.

C'est l'avis de la plupart des théoriciens de l'époque qui, sous l'influence des auteurs libéraux — surtout de Locke —, regardent avec mépris tous ceux qui ont perdu une partie de leur liberté et sont obligés de subsister sous la dépendance d'autrui. Ces hommes-là sont, de ce fait, exclus des droits politiques.

Ce même mépris se manifeste de façon très visible chez Rousseau, tant dans *La Nouvelle Héloïse* — dans les qualificatifs qu'il emploie : mercenaires, âmes vanales, coquins, de la canaille — que dans la dédicace du *Second Discours*, où il s'emporte contre cette « stupide Populace » « avilie par l'esclavage et les travaux ignominieux²⁵. »

Cependant, il y a chez Rousseau une tension entre ce mépris aux accents libéraux et la revendication de la valeur homme, indépendamment de sa condition, qui est absente chez les théoriciens libéraux. Ainsi, les domestiques de Clarens, « tout valets qu'ils sont, l'honneur

22. Livre I, ch. VII, p. 364 (Gallimard, O. C. IV).

23. *Émile*, op. cit., p. 362.

24. *La Nouvelle Héloïse*, op. cit., p. 470.

25. *Discours sur l'origine et les fondemens de l'inégalité parmi les hommes*, Gallimard, O. C. III, p. 113.

leur devient plus cher que l'argent²⁶ ». Mais, malgré cette tension qui jaillit parfois, Jean-Jacques légitime la hiérarchie et l'inégalité comme un « partage d'emplois », un échange de services qui concourt « par divers soins à une fin commune²⁷ ». Ce « petit nombre de gens doux et paisibles, unis par des besoins mutuels et par une réciproque bienveillance », ne se plaint pas de ce partage ni n'envie l'emploi d'un autre, car tous recherchent « le bien commun²⁸ ».

Cette justification de la division du travail et de l'inégalité, en vue de la satisfaction des nécessités mutuelles et du bien-être collectif, est pleinement platonicienne et doit être rapprochée de la Cité de *La République*, où producteurs et gouvernants échangent des services, poursuivent le bien de la collectivité et ont des rapports d'amitié. À tel point que la formule de Wolmar caractérisant Saint-Preux, « Platon, votre maître », peut s'appliquer aussi à Rousseau.

En effet, de même que dans *La République* tout changement des conditions est exclu — et Platon a recours, comme on le sait, au mythe des trois métaux pour légitimer l'immuabilité de l'ordre de sa Cité —, dans *La Nouvelle Héloïse* « la grande maxime » de Julie est de « ne point favoriser les changemens de condition²⁹ ». Ainsi, Mme de Wolmar maintient de force les villageois dans leur état au nom de l'intérêt général et de leur propre bonheur.

Sur ce point, qu'il devine contesté, Rousseau sent cependant le besoin de développer sa pensée, en faisant intervenir Saint-Preux dans un long débat avec Julie, qui est rapporté dans les lettres II et III de la cinquième partie.

Mme de Wolmar utilise deux arguments principaux : l'un, que le maintien des conditions ne porte pas de préjudice à l'individu mais, au contraire, préserve ses mœurs et garantit son bonheur, pourvu qu'on veuille bien « rendre heureux chacun dans la sienne, en adoucissant et honorant son état³⁰ ». De ce fait, l'aspect fondamental n'est pas tant la condition sociale, mais la considération qui s'y rattache, de même que, dans la Cité gréco-romaine — que Rousseau a certainement à l'esprit —, l'essentiel était le statut juridique et politique — le fait d'être Citoyen ou non — et non le métier qu'on exerçait.

26. *La Nouvelle Héloïse*, op. cit., p. 455.

27. *Ibidem*, p. 547.

28. *Ibidem*, p. 547-548.

29. *Ibidem*, p. 536.

30. *Ibidem*, p. 535.

Le deuxième argument se rapporte à l'intérêt commun auquel l'intérêt individuel doit se soumettre. Ainsi, les talents doivent être développés en ayant égard aux besoins de la société. C'est l'utilité publique qui compte en premier lieu; « les peuples bons et simples — ajoute Julie — n'ont pas besoin de tant de talents³¹ ». De ce fait, « pour le vrai bien de la société », il y a « peu d'avantage à développer le génie et les talents naturels de chaque individu³² ».

En conséquence, les peuples qui veulent suivre « l'ordre de la nature » préserveront leur « simplicité champêtre », en ne développant pas « les talents enfouis [qui sont] comme les mines d'or du Valois que le bien publique ne permet pas qu'on exploite³³ ». La conclusion qu'en déduit Julie est : « n'instruisez pas l'enfant du villageois ».

Si, au contraire, on n'a d'égard que pour l'individu — et c'est là la position de Saint-Preux —, il importe de « tirer des hommes tout ce que la nature leur a donné », de « nourrir leurs inclinations de tout ce qui peut les rendre utiles³⁴ ». Tandis que, dans le cas de Julie, on s'applique « à l'espece [...] et nul n'exerce de son ame que la partie commune à tous, dans le second, on s'applique à l'individu³⁵ ».

On voit bien de quel côté penche Rousseau; si on avait des doutes, cette phrase de Julie pourrait les dissiper :

On n'a des talents que pour s'élever, personne n'en a pour descendre; pensez-vous que ce soit là l'ordre de la nature³⁶.

Ainsi, outre les deux arguments exposés, Rousseau a recours à un troisième — peut-être le plus important de son point de vue —, pour justifier le maintien des conditions : c'est de ne pas porter atteinte à l'harmonie universelle, créée par la Providence. « Reste à la place que la nature t'assigne dans la chaîne des êtres », écrira-t-il dans l'*Émile*³⁷. Et, dans *La Nouvelle Héloïse*, il justifie dans des termes semblables l'immutabilité sociale :

Tout concourt au bien commun dans le système universel. Tout homme a sa place assignée dans le meilleur ordre des choses, il s'agit de trouver cette place et de ne pas pervertir cet ordre³⁸.

31. *Ibidem*, p. 538.

32. *Ibidem*, p. 564.

33. *Ibidem*, p. 566-567.

34. *Ibidem*, p. 567.

35. *Ibidem*, p. 567.

36. *Ibidem*, p. 537.

37. *Op. cit.*, p. 308.

38. *La Nouvelle Héloïse*, *op. cit.*, p. 563.

D'origine stoïcienne, cette idée d'ordre est une des clés de voûte de son système, qui permet d'expliquer ce qu'on a appelé son « conservatisme », ainsi que son opposition à toute transformation sociale. En effet, tout au long de ses écrits, des *Écrits sur l'abbé de Saint-Pierre (Jugement sur la polysynodie)*³⁹ à *Émile et Sophie ou les solitaires*, Rousseau reste fidèle à cette notion capitale qui l'amène à accepter tant la servitude à Clarens que l'esclavage d'Émile.

Tous les états sont presque indifférents par eux-mêmes, pourvu qu'on puisse et qu'on veuille en sortir quelquefois⁴⁰.

Pour dépasser l'inégalité, il suffit de pouvoir quitter son état de façon symbolique, grâce à l'imagination — solution adoptée par Rousseau lui-même le long de sa vie⁴¹ —, ou de façon quasi-réelle, pendant ces époques de fête décrites dans *La Nouvelle Héloïse*. Au moment de ces saturnales, quand la communion des différents états s'instaure, quand le travail et la fête s'unissent dans un accouplement parfait, « la douce égalité [...] rétablit l'ordre de la nature⁴² ». Au cours de ce bref délai, une catharsis a lieu : on chante, on danse, on rit, on dîne avec les paysans, on travaille avec eux.

Tout le monde se met à table : maîtres, journaliers, domestiques; chacun se lève indifféremment pour servir, sans exclusion, sans préférence⁴³.

Mais cette égalité est de courte durée. Une fois les vendanges finies, tout revient à sa place et la servitude recommence. Or, même pendant ces instants où, apparemment, toutes les barrières des conditions sociales disparaissent, les distances ne sont pas tout à fait dépassées. Les paysans restent « rustauds », leurs manières « gauches », leur soupe « un peu grossière⁴⁴ ». C'est uniquement la bienveillance des maîtres qui permet un certain nivellement qui leur

39. Gallimard, *O. C.* III, p. 637-638.

40. *La Nouvelle Héloïse*, *op. cit.*, p. 608, note.

41. « Ayant une imagination assez riche pour orner de ses chimères tous les états, assez puissante pour me transporter, pour ainsi dire, à mon gré de l'un à l'autre, il m'importait peu dans lequel je fusse en effet. » *Les Confessions de Jean-Jacques Rousseau*. Seuil, Paris, 1967, L. IX, p. 286.

42. *La Nouvelle Héloïse*, *op. cit.*, p. 608.

43. *Ibidem*, p. 608.

44. *Ibidem*, p. 607.

serve de « consolation⁴⁵ ». En effet, ces « âmes élevées » veulent bien « sortir pour eux de sa place⁴⁶ », tempérant ainsi « la bassesse de la servitude et la rigueur de l'autorité⁴⁷ », car elles « ne dédaignent point le Pauvre⁴⁸ » et trouvent même des charmes dans l'entretien des paysans.

Mais l'égalité a des limites et la familiarité, comme dit Julie, ne peut être que « modérée⁴⁹ ». Il n'est pas question certainement que les domestiques « fussent tentés de les prendre au mot et de s'égaliser à eux à leur tour⁵⁰ ». Or, si par hasard il arrivait à un des serviteurs « de s'oublier, on ne trouble point la fête par des réprimandes, mais il est congédié sans remission dès le lendemain⁵¹ ». La solution ne peut être plus expéditive.

Ainsi, malgré cette égalité transitoire qui n'est qu'une pseudo-égalité, un semblant d'égalité, l'opposition des inférieurs et des supérieurs subsiste à Clarens. Cette « communauté des cœurs » n'est en effet possible que grâce à l'existence d'un groupe social qui est exclu de ce monde moral et élevé, et ne partage avec les « belles âmes » que le monde de la production. Comme dans la Cité de *La République* de Platon, la hauteur intellectuelle et morale des supérieurs exige à Clarens l'existence du monde réel de la production, qui leur procure le loisir suffisant pour cultiver leur esprit. C'est pourquoi l'élévation des maîtres entraîne « la bassesse de la servitude ». Une bassesse nécessaire du moment que, comme l'affirme Rousseau, tout dans la société a ses inconvénients :

Quoi! la liberté ne se maintient qu'à l'appui de la servitude? Peut-être. Les deux excès se touchent. Tout ce qui n'est point dans la nature a ses inconvénients, et la société civile plus que tout le reste. Il y a de telles positions malheureuses où l'on ne peut conserver sa liberté qu'aux dépens de celle d'autrui, et où le Citoyen ne peut être parfaitement libre que l'esclave ne soit extrêmement esclave⁵².

Certainement, de *La Nouvelle Héloïse* aux ouvrages politiques, la contradiction s'avère, au premier abord, frappante. Or, à moins de

45. *Ibidem*, p. 608.

46. *Ibidem*, p. 607.

47. *Ibidem*, p. 458.

48. *Ibidem*, p. 556.

49. *Ibidem*, p. 458.

50. *Ibidem*, p. 609.

51. *Ibidem*, p. 458.

52. *Du contrat social, op. cit.*, L. III, ch. XV, p. 431.

croire, comme l'a dit M. Beaulavon, que les écrits de Rousseau ne sont que pure extravagance, il nous faut bien lui faire confiance quand il déclare que ses contradictions sont purement verbales⁵³, et que ses idées sont un système où tout se tient⁵⁴.

Mais de quelle égalité s'agit-il, en fin de compte, dans le *Contrat social* et dans les autres ouvrages rousseauistes considérés politiques? Quelle est l'égalité « morale » et « légitime » que le pacte substitue à l'égalité « naturelle »? Le *Contrat social* étant « un livre à refaire » et difficile à comprendre, selon l'aveu de Jean-Jacques à Dussaulx, il vaut mieux nous abstenir pour le moment d'y chercher des réponses. On trouve, par contre, un développement de cette question dans la note XIX du *Second Discours*, où Rousseau affirme que l'égalité « rigoureuse » de l'état de Nature, même si elle était praticable dans la société civile, devrait être remplacée par une égalité qui tienne compte des services rendus par chacun à l'État. C'est ainsi, ajoute-t-il, que les premiers Athéniens ont su distinguer quelle était « la plus avantageuse des deux sortes d'égalité, dont l'une consiste à faire part des mêmes avantages à tous les Citoyens indifféremment, et l'autre à les distribuer selon le mérite de chacun⁵⁵ ».

Cette première égalité qui n'établit pas de différences entre les « méchants » et les « bons » est, selon Rousseau, injuste, C'est ainsi que, pour lui, ce sont les différences de mérite qui justifient l'inégalité, avis majoritaire à l'époque chez tous les auteurs qui, d'une façon ou d'une autre⁵⁶, sont sous l'influence du cadre théorique libéral. C'est pourquoi, dans les *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, il propose d'anoblir les bourgeois « dont la conduite serait digne d'honneur et de récompense⁵⁷ », et d'octroyer, petit à petit, la liberté aux serfs qui en auraient été trouvés dignes⁵⁸.

53. « Il faudrait pour ce que j'ai à dire inventer un langage aussi nouveau que mon projet. » *Ébauches de prologue aux Confessions*, Seuil, O. C. I, p. 70. Voir aussi *Émile*, L. II, p. 345, note.

54. « J'ai écrit sur divers sujets, mais toujours dans les mêmes principes : toujours la même morale, la même croyance, les mêmes maximes, et, si l'on veut, les mêmes opinions ». *Lettre à Christophe de Beaumont*, Gallimard, O. C. III, p. 928.

55. *Discours sur l'origine de l'inégalité...*, *op. cit.*, p. 222, note.

56. Je me permets de renvoyer à mon livre *Rousseau y el pensamiento de las luces* (Tecnos, Madrid, 1987), où j'ai essayé de montrer que Rousseau, bien que posant les mêmes problèmes que les théoriciens libéraux, apporte des solutions bien différentes, car basées sur l'idéal de la Cité grecque.

57. Gallimard, O. C. III, p. 1026.

58. *Ibidem*.

Concluons en disant que le concept d'égalité de Rousseau a des accents platoniciens, de même que son idéal politique est fondé sur la Cité gréco-romaine. Ces accents sont manifestes dans *La Nouvelle Héloïse* mais, à mon avis, ils existent aussi dans le *Contrat social* et dans les autres ouvrages politiques. Pour Platon (*La République*, 558c et ss.), comme d'ailleurs pour Aristote (*Politique*, L. III, ch. IX), l'égalité s'exprime par un rapport entre la fonction sociale, et la situation et la récompense qui s'y attachent, et non pas par la prétention totalement injuste, du point de vue grec, de passer par-dessus les différences dans les fonctions sociales, au profit d'une égalité universelle. C'est pourquoi Platon marque la différence entre l'égalité des égaux, qu'il justifie, et la démocratie, qu'il condamne, et qui consiste à partager l'égalité parmi des hommes inégaux.

Si nous relisons le *Contrat social* maintenant, notre hypothèse d'un Rousseau défenseur d'une égalité d'égaux acquiert vraisemblance. En effet, dans la Cité du *Contrat social* toutes différences économiques, sociales, ethniques, culturelles, religieuses, etc, sont abolies. C'est une société construite « ex nihilo », d'où, en conséquence, les conflits sont absents. De ce fait, l'égalité devient possible grâce à l'inexistence des inégaux.

Mais quelle serait la prise de position de Rousseau devant les antagonismes sociaux? D'après ce qu'il écrit dans le *Second discours* aussi bien que dans les *Lettres écrites de la montagne* et dans les *Considérations*, les droits politiques ne seraient pas octroyés — sauf les exceptions dues au mérite — à ceux qu'il appelle « peuple abject », « Populace toujours prête à vendre sa liberté », etc. Or ce groupe, inexistant dans le *Contrat social*, où il est question de politique, apparaît par contre dans *La Nouvelle Héloïse*, où il s'agit de la description du monde de la production et où, comme l'affirme Rousseau, règne « la subordination des inférieurs [et] [...] la concorde entre les égaux ».

María José Villaverde
Universidad Complutense de
Madrid